

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Par sa Politique de confidentialité, l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ) informe les internautes de ses engagements quant au traitement des renseignements, personnels ou autres, qui sont collectés, directement ou indirectement, sur son site Web.

L'ACPQ accorde une grande importance à l'intégrité et à la protection des renseignements personnels qu'elle collecte pour accomplir sa mission. Elle a pris et applique des mesures de sécurité propres à assurer leur caractère confidentiel et fait preuve de transparence à ce sujet. Tous les renseignements personnels fournis à l'ACPQ sont protégés conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1) et à toute autre loi applicable.

Pour faciliter la compréhension du texte qui suit, voici la définition des principaux termes employés :

- Adresse IP : Adresse Internet numérique d'un ordinateur composé de quatre nombres (par exemple : 123.123.123.123) qui permet d'identifier de façon précise une machine sur le réseau Internet
- Personne autorisée : membre du personnel de l'ACPQ ou son conseil d'administration autorisé à accéder en tout ou en partie aux renseignements personnels nécessaires à l'exercice de ses fonctions.
- Personne concernée : personne physique qu'un renseignement personnel permet d'identifier.
- **Fichier témoin (« cookie »)** : fichier créé dans l'ordinateur de l'internaute par le navigateur et rassemblant les témoins persistants issus de la visite de sites Web.
- **Nom de domaine** : Partie d'un nom Internet qui identifie spécifiquement le site Internet d'une organisation donnée.
- Renseignement personnel: toute information permettant d'identifier une personne physique.

Renseignements généraux collectés lors de l'accès au site Web

Lorsqu'un·e visiteur·euse accède au site Web de l'ACPQ, un échange d'informations s'effectue automatiquement entre son ordinateur et le serveur du site. Cet échange est nécessaire pour que le serveur transmette à l'internaute un fichier compatible à l'équipement informatique qu'il utilise.

Maître d'œuvre du RÉSEAU PLUS, de L'OEIL CINÉMA et de CINÉ-BULLES

7665, boul. Lacordaire Montréal (Québec) • H1S 2A7 • CANADA Téléphone : 514 • 252 • 3021 Courriel : info@cinemasparalleles.qc.ca



Les données transmises automatiquement entre ordinateurs ne permettent pas d'identifier personnellement un e visiteur euse. Elles sont recueillies en raison des exigences technologiques inhérentes à la navigation sur Internet, et conservées dans des fichiers journaux de données pour des raisons de sécurité. Ces journaux sont requis en cas d'enquêtes en application de la loi et ne sont utilisés à aucune autre fin.

La communication entre l'ordinateur de l'internaute et le serveur des services en ligne de l'ACPQ est établie sous le protocole SSL/TLS (AES), ce qui assure un lien sécuritaire.

L'information échangée est la suivante :

- le nom de domaine du fournisseur d'accès à Internet et l'adresse IP avec laquelle l'internaute accède au site de l'ACPQ;
- le type de navigateur et de système d'exploitation employés pour accéder au site;
- la date et l'heure auxquelles un visiteur accède au site;
- les pages que la personne visite sur le site.

L'ACPQ a recours au programme d'analyse Google Analytics pour comptabiliser les statistiques de fréquentation de son site Web, comme le nombre de visiteur-euse-s, le nombre de visites sur chaque page, le nombre moyen de pages visualisées à chaque visite et la technologie utilisée par sa clientèle. Cette compilation ne contient aucun renseignement personnel; elle permet à l'ACPQ de mesurer l'intérêt de ses services ainsi qu'à optimiser la navigation sur son site Web et son développement.

L'ACPQ utilise des fichiers témoins (« cookie ») pour faciliter la navigation dans les pages de son site Web. Lorsqu'un témoin temporaire est requis pour la navigation, ce fichier est inscrit dans le navigateur web de l'usager·ère. Un·e internaute peut paramétrer son navigateur pour bloquer les fichiers témoins. Toutefois, cette action risque de le priver de certaines fonctions offertes sur le site.

Renseignements personnels collectés par l'intermédiaire du site Web

L'ACPQ sert principalement des organismes à but non lucratif effectuant de la diffusion cinématographique ainsi que leur public, mais aussi les personnes abonnées à la revue Ciné-Bulles et les communautés, pour la majorité scolaires, qui font appel aux services de L'OEIL CINÉMA. L'ACPQ collecte de manière obligatoire certains renseignements personnels qui sont nécessaires à la gestion du dossier de la personne concernée, notamment pour l'envoi postal de la revue.

L'ACPQ collecte les renseignements personnels pour les raisons suivantes :

- déterminer l'admissibilité d'un demandeur à ses programmes et assurer le traitement et le suivi d'une demande d'aide financière;
- établir un profil personnalisé d'un demandeur pour faciliter l'accès à ses services;
- communiquer avec l'utilisateur;



• transmettre à l'utilisateur toute information pertinente en lien avec sa demande et son secteur d'activité culturel (bulletin électronique, appels de candidatures, modifications aux programmes, dates d'inscription, etc.);

Collecte des renseignements personnels

Dans le cadre de la gestion administrative de Ciné-Bulles, nous collectons les renseignements suivants pour chaque abonnement à la revue :

- Nom
- Prénom
- Genre
- Ville
- Adresse courriel
- Numéro de téléphone
- Adresse postale

Dans le cadre du projet parlecinéma, nous collectons les renseignements suivants pour chaque inscriptions :

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Genre
- Ville
- Adresse courriel
- Numéro de téléphone
- Adresse postale

Accès aux renseignements personnels collectés

Les membres du personnel de l'ACPQ doivent détenir une approbation et utiliser des mots de passe pour accéder aux bases de données. Les renseignements personnels ne sont accessibles qu'aux seules personnes autorisées à les recevoir, lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions :

- direction générale;
- responsable de la protection des renseignements personnels;
- adjointe administrative;



- commis comptable;
- coordonnateur de L'OEIL CINÉMA;
- chargée de projets numériques.

L'ACPQ ne partage aucun renseignement personnel avec un tiers sans l'autorisation de la personne concernée, à moins d'en être autorisé par la loi. Dans un tel cas, si l'ACPQ est tenue de communiquer des renseignements personnels à des tiers en vue de répondre à ses obligations légales ou réglementaires, les personnes concernées ne peuvent s'opposer à leur transmission en tout ou en partie.

Les renseignements transmis à Revenu Québec sont soumis à la <u>politique de confidentialité de ce</u> <u>ministère</u>.

Vos informations personnelles d'abonnement sont transférées au service de gestion d'abonnement de la SODEP (https://www.sodep.qc.ca/) utilisée par la revue et à notre imprimeur pour la préparation de l'envoi de la revue à nos abonné-e-s. Elles sont aussi conservées dans notre base de données afin de faciliter le processus de renouvellement d'abonnement. Nous ne diffusons aucune information personnelle à des tiers pour d'autres motifs.

Sécurité des renseignements personnels

L'ACPQ traite les messages électroniques avec le même souci de confidentialité que pour la correspondance papier.

L'ACPQ a adopté des mesures visant à protéger les renseignements collectés contre l'utilisation frauduleuse, la communication ou l'accès non autorisés ainsi que contre la copie, l'altération, la perte et la destruction accidentelle ou illicite. Ces mesures, qui offrent un niveau de sécurité approprié au traitement et à la nature des renseignements colligés, sont les suivantes :

- protocole SSL/TLS;
- sauvegarde informatique;
- utilisation de certificat numérique;
- gestion des accès;
- identifiant / mot de passe;
- pare-feu;
- logiciel de surveillance du réseau;
- logiciel d'audit des accès;
- logiciel de protection EDR (EndPoint Detection and Response);
- système de prévision des intrusions (IPS);
- système de protection d'accès à la géolocalisation;
- chiffrement des fichiers de sauvegarde:
- système de détection des attaques DDOS et BotNet.



Droit d'opposition et retrait

Nous nous engageons à vous offrir un droit d'opposition et de retrait quant à vos renseignements personnels. Le droit d'opposition s'entend comme étant la possibilité offerte aux internautes de refuser que leurs renseignements personnels soient utilisés à certaines fins mentionnées lors de la collecte.

Le droit de retrait s'entend comme étant la possibilité offerte aux internautes de demander à ce que leurs renseignements personnels ne figurent plus, par exemple, dans une liste de diffusion.

Droit à la désindexation : À compter du 22 septembre 2023, les personnes pourront demander aux entreprises et organismes de cesser de diffuser leurs renseignements personnels ou de désindexer tout hyperlien rattaché à leur nom donnant accès à des renseignements si cette diffusion leur cause préjudice ou contrevient à la loi ou à une ordonnance judiciaire (droit à l'effacement ou à l'oubli).

Pour en savoir plus : https://www.cai.gouv.qc.ca/espace-evolutif-modernisation-lois/thematiques/droit-desindexation/

Directive sur la conservation, destruction et anonymisation des renseignements personnels

L'ACPQ se doit de protéger les renseignements personnels qu'elle détient. C'est pourquoi elle met en œuvre les moyens technologiques et administratifs nécessaires afin que ceux-ci soient traités de façon sécuritaire tout au long de leur cycle de vie. Afin de s'acquitter de ses obligations législatives en matière de protection des renseignements personnels, l'ACPQ se dote d'une Directive sur la conservation, la destruction et l'anonymisation des renseignements personnels. La Directive découle de la Politique-cadre en matière d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels et elle doit se lire en concordance avec celle-ci.

Lorsque les fins pour lesquelles un renseignement personnel a été recueilli ou utilisé sont accomplies, l'ACPQ doit le détruire, ou l'anonymiser pour l'utiliser à des fins d'intérêt public, sous réserve de la Loi sur les archives et, le cas échéant, du Code des professions. Cette obligation s'applique, peu importe le type de support (papier ou numérique) tant aux documents originaux qu'à toutes les copies de ceux-ci.

Conservation: La conservation représente la période durant laquelle l'ACPQ conserve les renseignements personnels et confidentiels, sous quelque forme que ce soit et peu importe que le document soit actif, semiactif ou inactif tel que défini en vertu de la Loi sur les archives.

Destruction: Correspond à la fin du cycle de vie du renseignement personnel. Ainsi, la destruction du renseignement est définitive et irréversible, en ce qu'il n'existe aucun risque raisonnable de récupération ou de reconstitution, et ce, qu'il soit sur un support papier ou numérique.



L'ensemble du personnel de l'ACPQ doit, sous réserve du délai de conservation applicable au document sur lequel apparaît ce renseignement, procéder à sa destruction sécuritaire selon les modalités prévues à la Loi sur l'accès. L'ACPQ doit prendre les mesures de sécurité propre à assurer la protection des renseignements personnels lors de leurs destructions. De plus, ces mesures s'appliquent à tous les lieux de conservation des documents de la revue Ciné-Bulles ainsi qu'à tout type de support (papier ou numérique). Les méthodes de destruction varieront en fonction du support utilisé.

Anonymisation : L'anonymisation est une opération irréversible. Il n'existe aucun moyen de rattacher les données à la personne d'origine lorsqu'elle est effective.

Lorsque les fins pour lesquelles un renseignement personnel a été collecté ou utilisé sont accomplies, l'ACPQ peut le conserver en procédant à son anonymisation pour l'utiliser à des fins d'intérêt public. Il s'agit d'une possibilité, et non d'une obligation. Par conséquent, si l'ACPQ ne perçoit pas d'avantages ou de plus-value à conserver des renseignements personnels anonymisés, elle doit procéder à leur destruction. L'ACPQ doit utiliser les mesures et les techniques d'anonymisation généralement reconnues comme étant dans les meilleures pratiques en vue de procéder à l'anonymisation des renseignements personnels. Le processus d'anonymisation doit notamment respecter les trois critères suivants :

- L'individualisation : il ne doit pas être possible d'isoler une personne ni de l'identifier directement ou indirectement.
- La corrélation : Il ne doit pas être possible de relier des ensembles de données distincts qui concernent une même personne.
- L'inférence : Il ne doit pas être possible de déduire de nouvelles informations sur une personne.

Cycle de vie des renseignements personnels

Le cycle de vie du renseignement personnel se termine lors de sa destruction.

À cette étape, l'organisme doit :

Détruire les renseignements personnels de manière sécuritaire dès que la finalité pour laquelle ils ont été collectés est accomplie, sous réserve du délai prévu par la loi ou par un calendrier de conservation établi par règlement du gouvernement (ex. pour des obligations fiscales).

Nous conservons les renseignements personnels dans nos bases de données en toute sécurité. Lorsqu'une personne se désabonne à la revue Ciné-Bulles, ses renseignements personnels sont conservés dans une période de trois ans. Après **trois ans**, les renseignements sont détruits.

Nous conservons les renseignements personnels des personnes qui s'inscrivent à la plateforme parlecinéma. Après un an d'inactivité sur la plateforme, nous procédons à la suppression de son compte, et, par la même occasion, à la destruction de ses renseignements personnels.

Politique de confidentialité de l'ACPQ - Page de 6 de 7



Droit d'accès et de rectification

Toute personne concernée a le droit de savoir quels sont les renseignements personnels que l'ACPQ détient sur elle. L'exercice de ce droit peut conduire à la mise à jour (droit de rectification) des renseignements conservés. Toute demande de rectification de renseignements personnels doit donc être faite :

• en communiquant avec la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels :

Armandine Siess
Directrice générale de l'ACPQ et responsable de la protection des renseignements personnels 7665 boul. Lacordaire
Montréal (Québec) H1S 2A7
direction@cinemasparalleles.qc.ca

Mise à jour de la politique ci-dessus

Nous nous réservons le droit de modifier cette politique de confidentialité à tout moment. Toute modification sera affichée sur notre site Internet et sera effective immédiatement.

Cette version a été mise à jour le 5 octobre 2023.